



CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

---

PROCÈS VERBAL DE LA SÈANCE DU 30 AVRIL 2024

---

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 30 avril à 17h30, la Commission Administrative du CCAS de SAINT-PÈRE-EN-RETZ s'est réunie à la mairie, sous la Présidence de M. Jean-Pierre AUDELIN.

Date de convocation : **23 avril 2024**

Nombre d'administrateurs en exercice : 9

Nombre d'administrateurs présents : 5

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Jean-Pierre AUDELIN, Président, Mme Ginette VALLÉE, Adjointe à la Cohésion Sociale, Mme Aurélie LERAY, Mme Thérèse AVRIL, M. Christian AUDION.

**EXCUSÉ (E) (S)** : M. Stéphane BUREAU, donnant pouvoir à Mme Aurélie LERAY, M. Michel BOUILLANT donnant pouvoir à M. Jean-Pierre AUDELIN

**ABSENT (E) (S)** : Mme Anaïs GROLLIER, Mme Hélène DANCER CAMARASA.

**SECRÉTAIRE** : Mme Ginette VALLÉE

*Ouverture de la séance à 17h30*

A l'ordre du jour

- 1- Adoption à l'unanimité du Procès-verbal de la séance précédente ;
- 2- Le renouvellement de la subvention aux Chauffeurs solidaire est accordé pour un montant de 600.00€
- 3- L'aide financière sollicitée pour des travaux dans le cimetière est refusée à l'unanimité.
- 4- La demande d'aide financière pour régler une dette d'ordures ménagères est refusée à l'unanimité.

5- Question diverses :

> Monsieur Christian AUDION, interroge le Conseil d'administration sur la possibilité d'accorder une subvention pour un évènement caritatif à l'automne prochain. Le Conseil donne un accord de principe. Toutefois, une demande détaillée sera à formuler officiellement.

> Madame Aurélie LERAY s'enquiert de l'avancée du projet de mutuelle.

Madame VALLÉE indique que c'est en cours. Ajoutant que le projet avancera plus rapidement à partir de cet été lorsqu'elle disposera de plus de temps pour s'y consacrer.

*La séance est levée à 18h30*

**Signatures :**

**Le secrétaire de séance,  
Ginette VALLÉE**



**Le Président,  
Jean-Pierre AUDELIN**

